

Réf: Dossier N° 072007

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'AGRICULTURE ET DE MANUFACTURE » en abrégé « SIVAMA SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 179, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 12/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'AGRICULTURE ET DE MANUFACTURE » en abrégé « SIVAMA SARL »

Objet :

- production agricole
- achat et ventes de produits agricoles en état
- transformation de produits agricoles en état
- import-export
- _transport de marchandise
- transport de personne
- et pour la réalisation de l'objet social
- _l'acquisition, la location et la vente de tous bien meubles et immeubles.
- _l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- _la prise en location gérance de tous fonds de commerce
- _la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- _et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 179, Ilot 14

Dirigeant(s) : M KAMBIRE SIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00353 du 27/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03506/GTCA/RC/2022 du 27/01/2022

